



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tel. +41 (0)22 731 59 63
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

**Groupe de travail inter-gouvernemental
sur le droit au développement
24^e session (15-19 mai 2023)
Point 4.1 de l'ordre du jour**

Commentaires généraux du CETIM

2^e Projet révisé de Convention sur le droit au développement

Monsieur le Président,

Le CETIM réitère son soutien aux travaux du Groupe de travail pour l'élaboration d'une convention sur le droit au développement.

Nous remercions chaleureusement le groupe de rédaction pour l'excellent travail qu'il a accompli sous votre direction, avec l'appui du secrétariat. Nous pensons que le projet de Convention est maintenant assez mûr et nous espérons qu'il pourra être adopté par consensus dans les plus brefs délais. En effet, la crise multidimensionnelle s'accroît à travers le monde, et avec elle, les inégalités, la dégradation environnementale et les violations massives des droits humains. Il est donc urgent de repenser le modèle de développement dominant qui est à l'origine de cette situation désastreuse. La Convention pourra en ce sens jouer un rôle déterminant en tant que levier politique et juridique pour promouvoir le droit au développement au service de la souveraineté des peuples et des États.

Cela dit, nous constatons avec regret que notre proposition conjointe, notamment avec La Via Campesina, sur les droits des paysans n'a pas été retenue. Nous nous permettons de faire une nouvelle proposition plus synthétique le moment venu sur ce point extrêmement important.

En effet, les paysans, avec leurs familles, constituent un tiers de l'humanité. Ces derniers continuent d'être discriminés dans de nombreux pays et exclus de la prise de décision les concernant ; ils souffrent de façon disproportionnée de la faim et de la pauvreté. Pourtant, les paysans sont essentiels à la souveraineté alimentaire ; ils fournissent jusqu'à 80% des aliments consommés localement en particulier dans les pays du Sud. Les paysans jouent également un rôle déterminant dans la lutte contre la crise climatique et la conservation de la biodiversité. Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, il est impensable de parler de développement sans parler de développement rural et de la participation effective et fondamentale des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales.

Nous aurons aussi quelques propositions spécifiques sur certains articles du projet de convention révisé. Nous reviendrons là-dessus au moment des débats.

Monsieur le Président,
Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 15 mai 2023

Postfinance (compte CHF), IBAN : CH90 0900 0000 1 201 98501 SWIFT/BIC : POFICHBEXXX

Postfinance (compte Euros), IBAN : CH06 0900 0000 9101 3687 6 SWIFT/BIC : POFICHBEXXX